



Violation droit d'auteur

Par **Beryl Eastern**, le 11/10/2019 à 11:30

Bonjour,

J'ai publié un roman sur Kindle en juillet 2018 de façon numérique, puis, par la suite en version papier. En été 2018, la version numérique s'est vendue une fois, puis cela en est resté là, d'après les compteurs de Kindle.

Aujourd'hui, je m'aperçois que mon roman est en ligne sur d'autres plateformes étrangères (Etats-Unis, Turquie), et ce sans ma demande ni mon consentement.

Quelle démarche dois-je effectuer pour récupérer mes droits?

En vous remerciant

Par **Visiteur**, le 11/10/2019 à 13:27

[quote]

Bonjour

Aujourd'hui, je m'aperçois que mon roman est en ligne sur d'autres plateformes étrangères (Etats-Unis, Turquie), et ce sans ma demande ni mon consentement.

[/quote]

Quel est l'éditeur ?

Par **Beryl Eastern**, le 11/10/2019 à 16:31

Moi.